

Aunaie riveraine *Calamagrostio-Alnetum incanae*

570

Identification de l'association

L'aunaie riveraine occupe les berges des rivières montagnardes, sur des secteurs généralement inondés lorsque ces rivières ont leur débit maximum, environ une à deux fois par année. Elle se présente le plus souvent comme un perchis dense d'aune blanc (*Alnus incana*), généralement en mélange avec d'autres essences, principalement l'épicéa (*Picea abies*) et l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*). L'irrégularité du sol se traduit par une mosaïque de végétation en sous-bois, avec coexistence fréquente d'espèces aux exigences opposées: hygrophiles et xérophiles, basophiles et acidophiles.

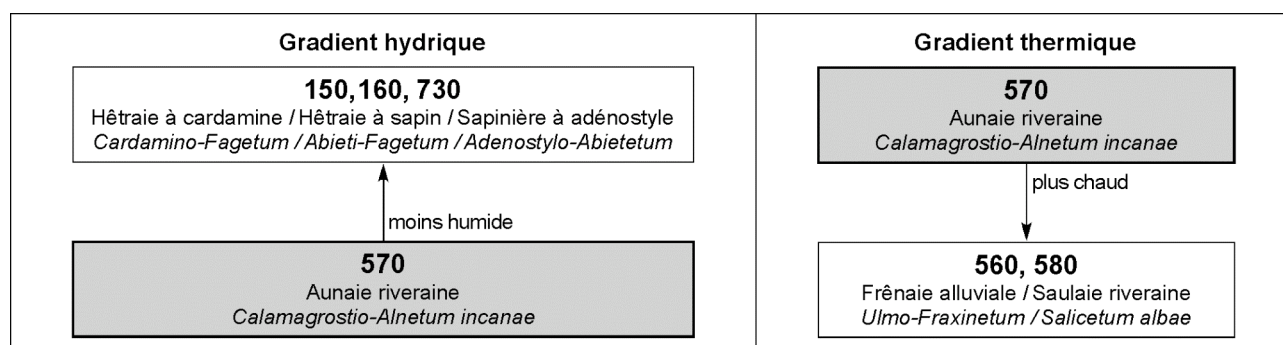


Figure 570.1 Position de l'aunaie riveraine par rapport aux associations les plus proches sur les gradients hydrique et thermique.

L'aunaie riveraine est un groupement des étages montagnards inférieur et supérieur, plus rarement de l'étage subalpin (fig.570.1), qui est présent uniquement dans les Alpes (carte C5.7). L'histoire de cette association et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B5.7).

Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes¹

Par rapport aux hêtraies à cardamine **150** (*Cardamino-Fagetum*) et à sapin **160** (*Abieti-Fagetum*), et par rapport à la sapinière-pessière à adénostyle **730** (*Adenostylo-Abietetum*), toutes moins hygrophiles:

- s1 Berges régulièrement inondées d'une rivière.
- f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*) et sapin (*Abies alba*) absents de la strate arborescente principale, tout au plus présents en sous-strate.

Par rapport à l'aunaie à érable **590** (*Aceri-Alnetum incanae*), d'hygrophilie comparable:

- s1 Berges de rivières en pente douce (<10°)
- s2 Sol constitué généralement de sable et de squelette grossier.
- f2 Présence régulière d'espèces xérophiles (groupe X).

¹ Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire

Par rapport à la frênaie alluviale **560** (*Ulmo-Fraxinetum*) et à la saulaie riveraine **580** (*Salicetum albae*), toutes deux plus thermophiles:

- f1 Strate arborescente généralement dominée par l'aune blanc (*Alnus incana*), dans laquelle le frêne (*Fraxinus excelsior*) et le saule blanc (*Salix alba*) ne sont au mieux que des espèces compagnes. Epicéa (*Picea abies*) naturellement présent, parfois même dominant.
- s2 Sol constitué généralement de sable et de squelette grossier.
- s2 Altitude supérieure à 800 m.

Identification des sous-associations¹

L'aunaie riveraine se subdivise en deux sous-associations, selon l'humidité du sol (fig. 570.2). Ces deux sous-associations sont illustrées dans le tableau de relevés de l'association (tabl.R5.4) et dans celui des syntaxons 500 (tabl.S5.1). La revue bibliographique (B5.7) présente les équivalences entre ces sous-associations et les groupements comparables décrits dans la littérature phyto-écologique régionale.

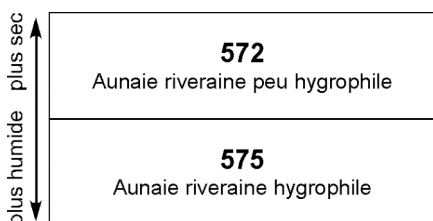


Figure 570.2 Écogramme des sous-associations de l'aunaie riveraine.

Critères de différenciation sur l'axe hydrique de l'écogramme

Sous-association peu hygrophile **572**:

- f1 Présence d'au moins deux espèces xérophiles (groupe X), avec, comme différentielles principales la laïche blanche (*Carex alba*) et la ronce des rochers (*Rubus saxatilis*). Recouvrement cumulé des espèces xérophiles presque toujours $\geq 5\%$.
- f1 Recouvrement cumulé des espèces nettement hygrophiles (groupe H1) $\leq 5\%$.
- s2 Microrelief du sol très irrégulier, avec des biotopes suffisamment élevés (notamment des gros blocs) pour rester exondés lors des crues.

Sous-association hygrophile **575**:

- f1 Recouvrement cumulé des espèces nettement hygrophiles (groupe H1) $> 5\%$, généralement beaucoup plus important, avec souvent une abondance de pétasite hybride (*Petasites hybridus*) ou de chérophylle hérissé (*Chaerophyllum hirsutum*).
- f1 Espèces xérophiles (groupe X) absentes ou rares, avec un recouvrement cumulé $\leq 1\%$.
- s2 Sol au microrelief relativement régulier, presque entièrement submergé lors des crues.

Identification des variantes

La variante suivante, associée à un autre facteur écologique que l'humidité, a été recensée dans le canton pour l'aunaie riveraine:

¹ Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:
f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire

- q** Variante absente de la banque de données, mais déjà observée sur le terrain: 575q
Groupement buissonnant discontinu, situé sur des secteurs plus longuement inondés que l'aunaie riveraine arborescente. Saules (*Salix sp.*) dominants, avec tout au plus quelques aunes blanc (*Alnus incana*); sous-bois pauvre en herbacées.